

Secrétariat général du gouvernement  
-----

Nouméa, le 26 janvier 2016

Direction de la culture, de la condition féminine  
et de la citoyenneté  
-----

**Service des musées et du patrimoine**  
-----

Mél : smp@gouv.nc

Tél. : 27-23-42 - Fax : 28-41-49  
-----

N° CS16-4304 - 004 / smp

*Affaire suivie par : Marianne Tissandier*

Monsieur,

Vous avez fait don au musée de Nouvelle-Calédonie, et ainsi à la Nouvelle-Calédonie, d'un meuble à idole évoquant la Nouvelle-Calédonie et réalisé par vos étudiants de DMA et BMA.

Cet objet va être exposé à l'accueil du musée de Nouvelle-Calédonie durant les prochains mois, et sauf si vous nous faites part d'un avis contraire, il sera accompagné de la mention « *don du Lycée Professionnel d'Ameublement de Revel* » en évoquant les conditions de sa réalisation et du partenariat destiné à la réalisation d'une copie d'une partie de meuble des collections du musée. Ce dernier a par ailleurs été bien reçu et la qualité de sa facture est à recommander.

Avec mes remerciements, ainsi qu'à vos équipes et étudiants, pour votre contribution à l'enrichissement des collections du musée et à la mise en valeur du patrimoine calédonien.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



La chef du service des musées  
et du patrimoine,



Marie-Solange NEAOUTYINE

**Monsieur Serge ICART**

Proviseur du Lycée Professionnel de l'Ameublement de Revel

BP n° 53 - 31250 Revel cedex

France